

Taux assurance vie 2024:Ampli Mutuelle annonce un rendement de 3,75% pour son fonds en euros

Premier à dévoiler ses rendements, Ampli Mutuelle frappe fort avec des taux canon pour ses fonds en euros en 2024. Avec 3,75% pour son assurance vie et 3,50% pour son PER, elle devrait figurer parmi les meilleures assurances vie de l'année.



(©AdobeStock)

Ampli Mutuelle a voulu marquer les esprits cette année en dévoilant, la première, ses rendements pour 2024. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle a réussi !

La mutuelle dédiée aux professionnels libéraux et indépendants délivre à ses adhérents **un taux pour 2024 de 3,75% net de frais de gestion sur [Ampli-Assurance Vie](#)**, son contrat d'assurance vie monosupport. Son plan d'épargne retraite, **Ampli-PER Liberté**, offre quant à lui **un rendement de 3,50%**.

«Ces taux sont similaires à ceux de l'an passé, et nous n'avons pas eu besoin de puiser dans la provision de participation aux bénéficiaires», souligne **Olivier Sanson, le nouveau directeur général**. Lancés récemment (2023 pour l'assurance vie et 2020 pour le PER), ces contrats bénéficient **d'un environnement de taux plus favorable aujourd'hui pour placer l'actif**, ce qui explique ce niveau de performance.

Les fonds en euros, gérés par Indép'AM (filiale de Garance, autre mutuelle d'épargne), investissent dans des obligations souveraines européennes (Espagne, Portugal) et des obligations d'entreprises diversifiées.

Peu d'acteurs pourront rivaliser avec de tels rendements en 2024 sans puiser dans leurs réserves, ou recourir à des bonus qui gonflent temporairement les fonds en euros. Ampli Mutuelle semble donc bien partie pour rester dans le haut du panier, comme en 2023, alors qu'on s'attend plutôt à **un taux moyen des fonds en euros légèrement inférieur à celui de 2023, à environ 2,50%**.

Un contrat simple et sans frais d'entrée

Le très bon rendement du contrat **Ampli-Assurance Vie** n'est pas son seul atout: ce contrat monosupport (c'est-à-dire qu'il n'y a qu'un seul support: le fonds garanti en euros) est **sans frais d'entrée et peut être souscrit en ligne** ou via les conseillers salariés. Ses frais de gestion, limités à 0,50 % par an, comptent parmi les plus bas du marché.

Cette mutuelle d'épargne et prévoyance, présente sur le marché de l'assurance vie depuis les années 90, monte en puissance. Récompensée à plusieurs reprises lors des **Trophées du Revenu** des meilleures assurances vie et des meilleurs PER, elle compte aujourd'hui un peu plus de 30.000 adhérents. Avec environ 55 millions d'euros d'encours, son tout jeune contrat Ampli-Assurance Vie a déjà séduit un millier d'adhérents, âgés en moyenne de 56 ans, qui ont effectué des versements moyens de 56.000 euros.

Réservés aux indépendants et leurs proches

Seule restriction à noter : les contrats ne sont pas ouverts à tous, mais réservés aux professionnels libéraux et aux indépendants.

«Si nous l'ouvrons à un public trop large, nous risquons de diluer le rendement et de perdre notre ADN qui est de proposer des produits de prévoyance, de santé et d'épargne-retraite aux professionnels libéraux et indépendants», justifie Olivier Sanson.

Le périmètre reste néanmoins significatif : auto-entrepreneurs, professions libérales, commerçants, artisans et chefs d'entreprise représentent potentiellement 5 à 6 millions de personnes... Sans oublier leurs conjoints et enfants qui peuvent y souscrire et ce, même si le professionnel n'est pas adhérent !